

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois
le VENDREDI 14 AVRIL à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 07 Avril 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2023/22

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme LAMIABLE Murielle (proc. M. FOURNIER Daniel), M. EVRARD Dominique
(proc. Mme QUENON Sophie), M. BONNAIRE Serge (proc. Mme
WESTENHOEFFER Véronique), M. GUILBERT Richard (proc. M. MONBAILLY
Vincent), Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique), absents
excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres de l'Assemblée de solliciter pour les travaux de requalification du centre-bourg (tranche n° 1) une subvention au titre du fonds verts pour l'accélération de la transition écologique.

Cette demande pourrait porter sur l'axe 1 : rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public et le second sur l'axe 2 : renaturation des villes et villages.

Le coût des travaux s'élèvent à 226.370,84 € HT. Le montant maximum de subvention est de 80 % soit 181.096,68 €. Il resterait à la charge de la Commune 45.274,16 €.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité, cette proposition et autorisent Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Verts.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 18/04/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 19 AVR. 2023
et publication ou notification
du 19 AVR. 2023



Le Maire,
Joëlle DELRUE

